

## **Pourquoi se protéger des poussières de semences lors des semis ?**

Bonnes pratiques

12.09.2022



**Les poussières générées lors de la manipulation des semences protégées au moment des semis nécessitent des précautions au niveau des opérateurs.**

### **Un risque pas assez pris en compte par les agriculteurs**

« Si la plupart des agriculteurs sont très conscients de la nécessité et de l'obligation de se protéger pour l'application des produits phytosanitaires, en revanche, au moment des semis, la manipulation des graines protégées n'est pas considérée comme une opération nécessitant une protection adéquate » observe Antoine Kienlen, Ingénieur Solutions Agro-écologie dans l'Est et Centre de la France. En effet, pour l'agriculteur, une semence est une graine issue de la moisson et il ne prend pas en compte que ces graines sont enrobées avec des traitements de semences qui permettent de protéger les cultures vis-à-vis de maladies et ravageurs. Depuis 2019, la protection de l'opérateur au semis est pourtant une obligation en particulier lors des phases les plus exposantes.



*La manipulation des sacs de semences se fait encore trop souvent à mains nues alors qu'il faudrait porter des gants.*

## **Un risque accru lors du remplissage du semoir avec le développement des big bags**

Une des phases les plus exposantes est le remplissage de la trémie du semoir avec les semences car elle est génératrice de poussières, en particulier avec des semences de blé ou d'orge. « Avec le développement des big bags de plus de 600 kg qui ont remplacé les sacs de semences de 25 à 50 kg dans les régions céréalières, ce risque est devenu plus important car lorsque le big bag se déverse dans le semoir, cela génère beaucoup de poussière d'un seul coup » souligne Antoine Kienlen. Les semences certifiées qui ont bénéficié d'un triage et d'un nettoyage professionnel sont moins génératrices de poussière que les semences de ferme, mais le phénomène de friction dans les sacs est également générateur de poussière.

---

### **BON A SAVOIR**

Même non protégées par un produit phytosanitaire, les semences génèrent de la poussière et méritent à ce titre une protection de l'opérateur.

---

## **Des EPI obligatoires au moment du semis**



C'est pourquoi la réglementation recommande le port d'EPI lors des semis, EPI qui sont détaillés pour chaque étape du semis dans un tableau récapitulatif pour les différents produits de protection de semences.

« En pratique », observe Vincent Guisse, Ingénieur Solutions Agro-écologie dans le Nord de la France, « dans la majorité des cas, la réglementation sur les EPI au moment du semis recommande au minimum le port d'une combinaison de travail, le port d'un masque et de gants pour les étapes les plus exposantes ».

Sur le terrain, ces messages de protection commencent à être prise en compte, « les tableaux avec les recommandations d'EPI nous sont transmis par les distributeurs » observe Eric Lequertier, agriculteur multiplicateur de semences dans les Landes. « Je mets systématiquement un masque et des gants pour la préparation du semoir dès lors que je manipule des semences protégées » précise-t-il.

---

### **Pour mieux faire : une information accessible et un rangement adapté pour inciter au port des EPI**

« Lorsqu'on utilise des semences protégées, il faut se protéger, c'est légitime. Ce qui nous manque, c'est avoir l'information au moment du semis sous un format imprimé qui pourrait être livré avec le bon de livraison par exemple pour nous rappeler les bons gestes. Il faudrait également trouver une solution pour stocker les EPI utilisés avant de remonter dans la cabine ».

Jérôme Jaumont, agriculteur multiplicateur de semences dans les Landes

---

## **Les bons gestes à adopter**



Au-delà du port des EPI obligatoires pour les différentes phases de semis, « il est également très important de créer des conditions qui minimisent l'exposition aux poussières » souligne Vincent Guisse, « se mettre dans la plaine dans un endroit aéré pour remplir le semoir, se positionner dos au vent, vérifier que la cabine est bien fermée et éviter impérativement de rester au-dessus de la trémie ! ».

Jean-Charles Desforges, agriculteur dans le Loiret a mis au point un véritable protocole pour cette phase de remplissage du semoir. « Le semoir et le tracteur sont positionnés en plein air loin des bâtiments, les semences sont amenées au plus près du semoir, la trémie coulisse sur un rail en phase de remplissage afin que le salarié ou moi-même puissions être à hauteur, l'orientation du vent conditionne la position du semoir et de l'opérateur et une pelle est à disposition pour remplir les coins de la trémie du semoir sans y mettre les mains y compris avec des gants » explique-t-il.